

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/10/2025 - 18926 - 1991 B 00428 - 382 402 345 - ACOR

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	31 700	29 381	2 319	4 299
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	7 000		7 000	7 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	116 292	114 535	1 757	12 620
	Autres immobilisations corporelles	121 008	98 427	22 581	33 665
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 466		10 466	10 466
TOTAL (II)		286 466	242 343	44 123	68 050
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	12 062		12 062	5 556
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	238 867		238 867	254 246
	Autres créances	9 255		9 255	29 943
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	608		608	608
	DISPONIBILITES	44 845		44 845	613
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 578		1 578	1 516
	TOTAL (III)	307 216		307 216	292 482
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		593 682	242 343	351 339	360 532
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				10 466	10 466
(3) dont créances à plus d'un an					

Comptes annuels certifiés conforme
 F. AUBRY, Coérant

 11 pages

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	44 123	12,56	68 050	18,87	(23 926)	-35,16
Concessions brevets et droits similaires	2 319	0,66	4 299	1,19	(1 979)	-46,04
LOGICIELS, SITE INTERNET	31 700	9,02	31 700	8,79		
AMORT. LOGICIELS	(29 381)	-8,36	(27 402)	-7,60	(1 979)	-7,22
Autres immobilisations incorporelles	7 000	1,99	7 000	1,94		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000	1,99	7 000	1,94		
Installations techniques, matériel et outillage	1 757	0,50	12 620	3,50	(10 863)	-66,08
MATERIEL PEDAGOGIQUE	116 292	33,10	114 405	31,73	1 887	1,65
AMORT. MATERIEL PEDAGOGIQUE	(114 535)	-32,60	(101 785)	-28,23	(12 750)	-12,53
Autres immobilisations corporelles	22 581	6,43	33 665	9,34	(11 085)	-32,93
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS DIVERS	41 401	11,78	41 401	11,48		
MATERIEL DE TRANSPORT	20 120	5,73	20 120	5,58		
MATERIEL DE BUREAU	59 487	16,93	58 171	16,13	1 316	2,26
AMORT. INSTAL. & AGENC. DIVERS	(24 278)	-6,91	(19 681)	-5,46	(4 597)	-23,36
AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	(19 740)	-5,62	(15 716)	-4,36	(4 024)	-25,60
AMORT. MATERIEL DE BUREAU	(54 409)	-15,49	(50 630)	-14,04	(3 779)	-7,46
Autres immobilisations financières	10 466	2,98	10 466	2,90		
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	10 466	2,98	10 466	2,90		
TOTAL III - Actif Circulant NET	307 216	87,44	292 482	81,13	14 734	5,04
En-cours de production de services	12 062	3,43	5 556	1,54	6 506	117,10
PRESTATIONS EN COURS	12 062	3,43	5 556	1,54	6 506	117,10
Créances clients et comptes rattachés	238 867	67,99	254 246	70,52	(15 378)	-6,05
Collectif clients débiteurs	191 179	54,41	213 425	59,20	(22 245)	-10,42
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	3 528	1,00	3 242	0,90	286	8,83
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	44 160	12,57	37 579	10,42	6 581	17,51
Autres créances	9 255	2,63	29 943	8,31	(20 687)	-69,09
ATD			343	0,10	(343)	-100,00
ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	333	0,09	232	0,06	101	43,53
ETAT TVA DEDUCTIBLE S/ ABS	2 384	0,68	7 202	2,00	(4 817)	-66,89
TVA A REGULARISER	3 940	1,12	1 767	0,49	2 173	122,98
TVA S/ FNP			450	0,12	(450)	-100,00
BNP FACTOR			8 014	2,22	(8 014)	-100,00
FDG BNP FACTOR	2 000	0,57	11 836	3,28	(9 836)	-83,10
JENJI	598	0,17	99	0,03	499	503,07
Valeurs mobilières de placement	608	0,17	608	0,17		
PARTS SOCIALES	608	0,17	608	0,17		
Disponibilités	44 845	12,76	613	0,17	44 231	N/S
BPMED	3 106	0,88			3 106	
BNP	40 939	11,65			40 939	
BNP NICE	800	0,23	613	0,17	186	30,38
Charges constatées d'avance	1 578	0,45	1 516	0,42	63	4,12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 578	0,45	1 516	0,42	63	4,12
TOTAL DU BILAN ACTIF	351 339	100,00	360 532	100,00	(9 192)	-2,55

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	26 012	26 012
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 620	2 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	152 625	152 625
	Report à nouveau	(297 316)	(357 926)
	Résultat de l'exercice	130 488	60 610
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	14 429	(116 059)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	114 812	204 426
	Emprunts et dettes financières divers (3)	53 497	53 249
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 733	86 155
	Dettes fiscales et sociales	88 759	105 038
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 110	27 722
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	336 910	476 591
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	351 339	360 532
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		130 488,25	60 610,26
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		286 432	362 670
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			16 314
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	14 429	4,11	(116 059)	-32,19	130 488	112,43
Capital Social ou individuel	26 012	7,40	26 012	7,21		
CAPITAL APPELE VERSE	26 012	7,40	26 012	7,21		
Réserve légale	2 620	0,75	2 620	0,73		
RESERVE LEGALE	2 620	0,75	2 620	0,73		
Autres réserves	152 625	43,44	152 625	42,33		
AUT RES RESERVES	152 625	43,44	152 625	42,33		
Report à nouveau	(297 316)	-84,62	(357 926)	-99,28	60 610	16,93
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(297 316)	-84,62	(357 926)	-99,28	60 610	16,93
Résultat de l'exercice	130 488	37,14	60 610	16,81	69 878	115,29
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	336 910	95,89	476 591	132,19	(139 681)	-29,31
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 812	32,68	204 426	56,70	(89 614)	-43,84
PRET BPMED 8716792			400	0,11	(400)	-100,00
PRET BPMED 8724823	7 904	2,25	13 180	3,66	(5 276)	-40,03
PRET BPMED 8746997	23 620	6,72	32 241	8,94	(8 621)	-26,74
PRET BNP 61209147	853	0,24	11 053	3,07	(10 199)	-92,28
PRET BNP 61209535	17 285	4,92	28 081	7,79	(10 796)	-38,45
PGE BNP 61404311	34 334	9,77	54 729	15,18	(20 395)	-37,27
PGE BPMED 8759612	18 969	5,40	31 421	8,72	(12 452)	-39,63
PGE BPMED 8782581	11 847	3,37	17 007	4,72	(5 160)	-30,34
BPMED			45	0,01	(45)	-100,00
BNP			16 269	4,51	(16 269)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	53 497	15,23	53 249	14,77	248	0,47
C.C AUBRY FREDERIC	49 778	14,17	53 028	14,71	(3 250)	-6,13
C.C FERRARI MICHEL	221	0,06	221	0,06		
ASSOCIES - INTERETS COURUS	3 498	1,00			3 498	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 733	15,01	86 155	23,90	(33 422)	-38,79
Collectif fournisseurs créditeurs	51 051	14,53	81 527	22,61	(30 477)	-37,38
FOURN. FACT URES NON PARVENUES	1 683	0,48	4 628	1,28	(2 945)	-63,64
Dettes fiscales et sociales	88 759	25,26	105 038	29,13	(16 279)	-15,50
PERSONNEL REMUNERATIONS	1 900	0,54	3 069	0,85	(1 169)	-38,09
PROVISION CONGES PAYES	13 136	3,74	8 329	2,31	4 807	57,71
URSSAF - EMPLOYEUR	7 529	2,14	27 030	7,50	(19 501)	-72,14
AG2R RETRAITE	1 990	0,57	1 474	0,41	516	35,02
APICIL PREVOYANCE	1 941	0,55	1 668	0,46	273	16,36
GENERALI SANTE	1 294	0,37	1 023	0,28	271	26,51
CIPAV			1 991	0,55	(1 991)	-100,00
CHARGES SUR CONGES PAYES	4 547	1,29	2 826	0,78	1 722	60,92
ET AT PASS S/ SALAIRES	398	0,11	244	0,07	154	63,28
ET AT TVA A DECAISSER	20 880	5,94	7 397	2,05	13 483	182,28
ET AT TVA COLLECTEE A 20 %	27 784	7,91	35 819	9,94	(8 035)	-22,43
TVA S/ FAE	7 360	2,09	6 263	1,74	1 097	17,51
ET AT CHARGES A PAYER			7 906	2,19	(7 906)	-100,00
Autres dettes	27 110	7,72	27 722	7,69	(613)	-2,21

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Collectif clients créditeurs	27 110	7,72	27 722	7,69	(613)	-2,21
TOTAL DU BILAN PASSIF	351 339	100,00	360 532	100,00	(9 192)	-2,55

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **351 339 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 990 053 euros** et un total **charges de 859 565 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 130 488 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations		Diminutions	
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	38 700				38 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 700				38 700
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	114 405		1 887		116 292
	Instal., agencement, aménagement divers	41 401				41 401
	Matériel de transport	20 120				20 120
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	58 171		1 316		59 487
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 097		3 203		237 300
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	10 466				10 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 466				10 466
TOTAL		283 263		3 203		286 466

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	27 402	1 979		29 381
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 402	1 979		29 381
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	101 785	12 750		114 535
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	19 681	4 597		24 278
	Matériel de transport	15 716	4 024		19 740
	Matériel de bureau, mobilier	50 630	3 779		54 409
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	187 812	25 150		212 962
TOTAL		215 213	27 129		242 343

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 466	10 466	
	Clients douteux ou litigieux	3 528	3 528	
	Autres créances clients	235 339	235 339	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	333	333	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 324	6 324	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 598	2 598	
	Charges constatées d'avances	1 578	1 578	
TOTAL DES CREANCES		260 167	260 167	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	114 812	64 333	50 479	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	52 733	52 733		
	Personnel et comptes rattachés	15 036	15 036		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 302	17 302		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 024	56 024		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	398	398		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	53 497	53 497		
	Autres dettes	27 110	27 110		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		336 910	286 432	50 479	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		22 109			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		95 409			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		53 497			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	7 000	FICHER CLIENT
TOTAL	7 000	

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		22 864
Emprunts et dettes financières divers <i>ASSOCIES - INTERETS COURUS</i>	<i>3 498</i>	3 498
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>1 683</i>	1 683
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i>	<i>13 136</i> <i>4 547</i>	17 683

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 578	1 578
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 578

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		2 758
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2 758
<i>PENALITES ET AMENDES</i>	56	
<i>PERTES S/ CREANCES IRRECOUVRABLES</i>	2 702	
Résultat exceptionnel		(2 758)

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

REMBOURSEMENT FRAIS ADMINISTRATIFS	
TOTAL	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 682,00	15,4650	26 012,17
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 682,00	15,4650	26 012,17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		962 880
Production vendue Services		962 880
PRESTATIONS DE FORMATION	716 826	
PRESTATIONS HORS FORMATION	247 932	
PRESTATIONS FORMATION EXO	(1 877)	
Chiffre d'affaires par marché géographique		962 880
Chiffre d'affaires FRANCE		962 880
PRESTATIONS DE FORMATION	716 826	
PRESTATIONS HORS FORMATION	247 932	
PRESTATIONS FORMATION EXO	(1 877)	

Effectif moyen

	31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires	2	
	Employés	3	
	Ouvriers		
	TOTAL	8	

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

TABLEAU I
RESSOURCES DE
L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	EN K euros	EN %	EN K euros	EN %
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
ENTREPRISES	685 834	100%	455 416	100%
ETAT				
COLLECTIVITES LOCALES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
ENTREPRISES VIA FONGECIF. OMA FAF				
PARTICULIERS				
SOUS-TOTAL I	685 834	100%	455 416	100 %
2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
INSTANCES EUROPEENNES	0	0	0	0
ETAT				
REGIONS	0	0	0	0
AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES	0	0	0	0
SOUS-TOTAL II	0	0	0	0
3 - AUTRES				
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION				
AUTRES RESSOURCES	70 144	100%	92 512	100%
SOUS-TOTAL III	70 144	100 %	92 512	100%
TOTAL DES RESSOURCES	755 977		547 928	

TABLEAU II
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	en K euros	%	en K euros	%
Diplômantes *(1)	0	0	0	0
Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2)	685 834	100 %	455 416	100 %
Insertion sociale	0	0	0	0
Total	685 834	100 %	455 416	100 %

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

Annexe libre

Etat exprimé en euros

TABLEAU III
CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTÉES

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exer cice
	0	0	0	0

SARL ACOR

Au capital de 26012,17 €
135 Avenue Pierre Sémard
MIN d'Avignon, BâtD2
84000 AVIGNON
RCS Avignon B 382 402 345

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 2 JUIN 2025**

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'imputer sur le compte report à nouveau la somme de 130488 € montant des bénéfices de l'exercice.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2023, 2022 et 2021.

TROISIÈME RÉSOLUTION – Constat de la reconstitution des fonds propres

L'Assemblée Générale rappelle que, conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, les capitaux propres de la société étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, elle constate que les fonds propres sont désormais reconstitués à un niveau supérieur à la moitié du capital social, soit 14429 €, notamment grâce aux bénéfices réalisés sur l'exercice.

En conséquence, il n'y a plus lieu à dissolution anticipée de la société.

QUATRIÈME RÉSOLUTION – Rapport spécial

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

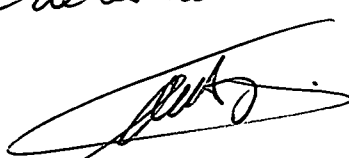
CINQUIÈME RÉSOLUTION – Rémunération de la gérance

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle 2024 de Frédéric AUBRY à 15683 € et fixe cette rémunération à 25000 € pour l'exercice 2025.

SIXIÈME RÉSOLUTION – Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Texte de résolution certifié conforme

 **F. AUBRY**
Gérant

SARL ACOR

Au capital de 26012,17 €
135 Avenue Pierre Séward
MIN d'Avignon, BâtD2
84000 AVIGNON
RCS Avignon B 382 402 345

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 2 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le deux juin à dix-sept heure trente minutes, les associés se sont réunis au 135 avenue Pierre Séward – MIN d'Avignon Bat D2 – 84000 AVIGNON, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Gérant.

Sont présents :

Monsieur Frédéric AUBRY,
Monsieur Frédéric HAUTH

propriétaire de 1513 parts,
propriétaire de 169 parts

Les associés présents possédant ainsi 1682 parts sur un total de 1688, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric AUBRY, gérant.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Lecture du rapport de certification des comptes annuels et rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir à donner.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 établis par la gérance.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION– Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'imputer sur le compte report à nouveau la somme de 130488 € montant des bénéfices de l'exercice.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2023, 2022 et 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION – Constat de la reconstitution des fonds propres

L'Assemblée Générale rappelle que, conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, les capitaux propres de la société étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, elle constate que les fonds propres sont désormais reconstitués à un niveau supérieur à la moitié du capital social, soit 14429 €, notamment grâce aux bénéfices réalisés sur l'exercice.

En conséquence, il n'y a plus lieu à dissolution anticipée de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION – Rapport spécial

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION – Rémunération de la gérance

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle 2024 de Frédéric AUBRY à 15683 € et fixe cette rémunération à 25000 € pour l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION – Pouvoirs pour formalités

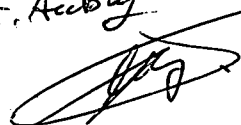
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



PV certifié conforme
F. Aubry Gérant


ACOR

SARL au capital de 26 012,17 €
Siège social : 135, avenue Pierre Semard
MIN Bat D2 - Etage 1
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 382 4023 45

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TALENZ ARES AUDIT

26, boulevard St Roch | BP 278 | 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 32 73 67 30 | avignon@talenz-audit.fr

www.talenz-audit.fr

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

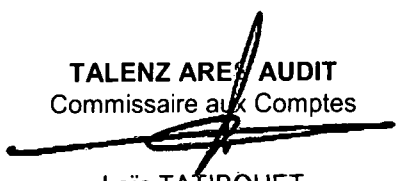
CONVENTION SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Avignon, le 15 mai 2025.



TALENZ AREZ AUDIT
Commissaire aux Comptes

Loïc TATIBOUET
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société



TALENZ
AUDIT

ACOR

SARL au capital de 26 012,17 €
Siège social : 135, avenue Pierre Semard
MIN Bat D2
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 382 402 345

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

TALENZ ARES AUDIT

26, boulevard St Roch | BP 278 | 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 32 73 67 30 | avignon@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 136 920 € | SIRET 702 621 590 00042 | RCS Avignon 702 621 590 | TVA Intracommunautaire FR 74702621590
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier-Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Associés de la société ACOR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Autres informations

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ACOR ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 15 mai 2025.

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes



Loïc TATBOUET

Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan Actif						
Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires		31 700	29 381	2 319	4 299
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles		7 000		7 000	7 000
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques,mat. et outillage indus.		116 292	114 535	1 757	12 620
	Autres immobilisations corporelles		121 008	98 427	22 581	33 665
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		10 466		10 466	10 466
TOTAL (II)		286 466	242 343	44 123	68 050	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services		12 062		12 062	5 556
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés		238 867		238 867	254 246
	Autres créances		9 255		9 255	29 943
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		608		608	608
	DISPONIBILITES		44 845		44 845	613
	Charges constatées d'avance		1 578		1 578	1 516
	TOTAL (III)		307 216		307 216	292 482
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)		593 682	242 343	351 339	360 532	
(1) dont droit au bail						
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 10 466 10 466						
(3) dont créances à plus d'un an						

COMMISSARIAT AUX COMPTES

TALENZARES

AUDIT

Cour d'Appel de Nîmes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	26 012	26 012
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 620	2 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	152 625	152 625
	Report à nouveau	(297 316)	(357 926)
	Résultat de l'exercice	130 488	60 610
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	14 429	(116 059)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	114 812	204 426
	Emprunts et dettes financières divers (3)	53 497	53 249
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 733	86 155
	Dettes fiscales et sociales	88 759	105 038
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 110	27 722
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	336 910	476 591
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	351 339	360 532
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		130 488,25	60 610,26
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		286 432	362 670
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			16 314
(3) Dont emprunts participatifs			

COMMISSARIAT AUX COMPTES
 TALENZARES
 AUDIT
 Cour d'Appel de Nîmes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	962 880		962 880	937 835
	Montant net du chiffre d'affaires	962 880		962 880	937 835
	Production stockée			6 506	5 556
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			20 560	30 569
	Autres produits			90	1 796
Total des produits d'exploitation (1)				990 036	975 756
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			489 155	519 688
	Impôts, taxes et versements assimilés			9 637	8 546
	Salaires et traitements			244 477	239 812
	Charges sociales du personnel			71 670	69 176
	Cotisations personnelles de l'exploitant			8 438	9 059
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			27 129	36 531
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			539	1 735	
Total des charges d'exploitation (2)				851 045	884 547
RES ULTAT D'EXPLOITATION				138 991	91 209

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 991	91 209
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17	13
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	17	13
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 095	7 633
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 095	7 633
RES ULTAT FINANCIER		(6 078)	(7 620)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		132 913	83 589
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 758	7 979
	Sur opérations en capital		15 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 758	22 979
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(2 758)	(22 979)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(333)	
TOTAL DES PRODUITS		990 053	975 769
TOTAL DES CHARGES		859 565	915 159
RES ULTAT DE L'EXERCICE		130 488	60 610

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) dont produits concernant les entreprises liées	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **351 339 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 990 053 euros** et un total **charges de 859 565 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 130 488 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	38 700					38 700
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 700					38 700
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	114 405		1 887			116 292
	Instal., agencement, aménagement divers	41 401					41 401
	Matériel de transport	20 120					20 120
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	58 171		1 316			59 487
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 097		3 203			237 300
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 466					10 466
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 466					10 466
TOTAL		283 263		3 203			286 466



Amortissements

Etat exprimé en euros				
	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	27 402	1 979		29 381
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 402	1 979		29 381
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	101 785	12 750		114 535
Autres Instal., agencement, aménagement divers	19 681	4 597		24 278
Matériel de transport	15 716	4 024		19 740
Matériel de bureau, mobilier	50 630	3 779		54 409
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	187 812	25 150		212 962
TOTAL	215 213	27 129		242 343

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMMISSARIAT AUX COMPTES
 TALENZARES
 AUDIT
 Cour d'Appel de Nîmes

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2024

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 466	10 466	
	Clients douteux ou litigieux	3 528	3 528	
	Autres créances clients	235 339	235 339	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	333	333	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 324	6 324	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 598	2 598	
	Charges constatées d'avances	1 578	1 578	
	TOTAL DES CREANCES	260 167	260 167	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	114 812	64 333	50 479	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	52 733	52 733		
	Personnel et comptes rattachés	15 036	15 036		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 302	17 302		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 024	56 024		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	398	398		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	53 497	53 497		
	Autres dettes	27 110	27 110		
	TOTAL DES DETTES	336 910	286 432	50 479	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 109			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 409			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	53 497			

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024		Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	7 000		FICHER CLIENT
TOTAL	7 000		

--



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		22 864
Emprunts et dettes financières divers ASSOCIES - INTERETS COURUS	3 498	3 498
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACTURES NON PARVENUES	1 683	1 683
Dettes fiscales et sociales PROVISION CONGES PAYES CHARGES SUR CONGES PAYES	13 136 4 547	17 683



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 578	1 578
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 578

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		2 758
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2 758
PENALITES ET AMENDES	56	
PERTES S/ CREANCES IRRECOUVRABLES	2 702	
Résultat exceptionnel		(2 758)



Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

REMBOURSEMENT FRAIS ADMINISTRATIFS	
TOTAL	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 682,00	15,4650	26 012,17
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 682,00	15,4650	26 012,17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		962 880
Production vendue Services		962 880
<i>PRESTATIONS DE FORMATION</i>	716 826	
<i>PRESTATIONS HORS FORMATION</i>	247 932	
<i>PRESTATIONS FORMATION EXO</i>	(1 877)	
Chiffre d'affaires par marché géographique		962 880
Chiffre d'affaires FRANCE		962 880
<i>PRESTATIONS DE FORMATION</i>	716 826	
<i>PRESTATIONS HORS FORMATION</i>	247 932	
<i>PRESTATIONS FORMATION EXO</i>	(1 877)	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur TALENZ ARES AUDIT Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur TALENZ ARES AUDIT Filiales intégrées globalement	3 915	3 915						
Sous-total								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL								



Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires		2	
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		8	

--



ANNEXE COMPTABLE DES ORGANISMES DE FORMATION

ANNEXE 1

TABEAU I
RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)		
	EN K euros	EN %	EN K euros	EN %	
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS					
ENTREPRISES	673 476	81,5%	571 068	68,3%	
ETAT COLLECTIVITES LOCALES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0	0%	0	0%	
ENTREPRISES VIA FONGECIF. OMA FAF	151174	18,3%	253 684	30,3	
PARTICULIERS	1 800	0,20%	11 390	1,4%	
SOUS-TOTAL I	826 450	100%	836 142	100%	
2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS					
INSTANCES EUROPEENNES	0	0%	0	0%	
ETAT	0	0%	0	0%	
REGIONS	0	0%	0	0%	
AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES	0	0%	0	0%	
SOUS-TOTAL II	0	0%	0	0%	
3 - AUTRES					
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION	438	0,30%	1 497	1,5%	
AUTRES RESSOURCES	136 430	99,7%	100 196	98,5%	
SOUS-TOTAL III	10 9567	100%	100%	98,5%	
TOTAL DES RESSOURCES	962 880		937 835		

TABEAU II
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	en K euros	%	en K euros	%
Diplômantes *(1)	0	0	0	0
Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2)	826 450	100%	836 142	100%
Insertion sociale	0	0		0
Total	826 450			

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

TABEAU III
CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTÉES

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes